

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE : I

Montréal, le 11 juillet 2022

Objet: Demande d'accès – Procédure de remplacement d'un contrat d'assurance

N/D: GDC05-06-01-3244

Nous désirons donner suite à votre demande reçue au Secrétariat général de l'Autorité des marchés financiers (l' « Autorité »), le 27 juin 2022.

En réponse à votre demande, nous vous confirmons que la procédure de remplacement d'un contrat d'assurance a été modifiée pour la dernière fois en septembre 2013.

Vous pouvez prendre connaissance de cette procédure sur le site web de l'Autorité.

À titre informatif, nous vous soulignons que les différentes versions du Règlement sur l'exercice des activités des représentants, RLRQ, c. D-9.2, r. 10 se retrouvent sur le site internet de CanLII: https://www.canlii.org/fr/qc/legis/regl/rlrq-c-d-9.2-r-10/derniere/rlrq-c-d-9.2r-10.html#history.

l'expression de nos meilleurs sentiments. Veuillez agréer,

Original signé

Me Benoit Longtin Responsable de l'accès Secrétaire général adjoint Autorité des marchés financiers

Québec

Place de la Cité, tour Cominar 800, square Victoria, 22e 2640, boulevard Laurier, bureau 400 C.P. 2640, poulevalu Laurer, 55.35.2.

Québec (Québec) G1V 5C1 Montréal (Québec)
Téléphone : 418 525-0337 Téléphone : 514 395-0337 Numéro sans frais : 1 877 525-0337 Télécopieur : 418 525-9512

Montréal

étage 246, tour de la Bourse H4Z Numéro sans frais: 1877 525-0337 Télécopieur : 514 873-3090